



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU mardi 22 octobre 2013
18 heures 30

PP/MG

N° 001592

Service des Finances
- Budget 2013 -
Décision modificative
n° 1 - Ouverture de
crédits n° 2

Affiché le :

Le mardi 22 octobre 2013 à 18 heures 30 le Conseil Municipal s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence d'Olivier CUREL, Maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Olivier CUREL (Maire d'Apt), Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), M. Pierre BOYER (2^{ème} Adjoint), Mme Marie-Christine KADLER (3^{ème} Adjoint), Mme Véronique GACH (5^{ème} Adjoint), M. Jean-François DORE (6^{ème} Adjoint), M. Christophe CARMINATI (8^{ème} Adjoint), M. Bruno BOUSCARLE (9^{ème} Adjoint), Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), M. Pierre ELY (Conseiller Municipal), Mme Caroline ALLENE (Conseillère Municipale), M. Etienne FOURQUET (Conseiller Municipal), M. Dominique MARIANI-VAUX (Conseiller Municipal), M. Thierry CARRELET (Conseiller Municipal), Mme Aurore SALETTI (Conseillère Municipale), M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale), Mme Katherine COUZINET (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis de LONGEAUX (Conseiller Municipal), M. André LECOURT (Conseiller Municipal), Mme Elise ISNARD (Conseillère Municipale), M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal), Mme Corinne PAIOCCHI (Conseillère Municipale).

ONT DONNE PROCURATION : M. Jean-Marc DESSAUD (4^{ème} Adjoint) donne pouvoir à Mme Marie RAMBAUD (Maire Adjoint), Mme Hélène MARTINEZ (7^{ème} Adjoint) donne pouvoir à Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale), Mme Leïla BECHICHE (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Jacqueline BAROT (Conseillère Municipale), Mme Françoise RIPOLL (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Jean-Pierre STOUVENEL (Conseiller Municipal), M. Yves JAOUEN (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Jean-François DORE (6^{ème} Adjoint), M. Christian PANOT (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Patrick ESPITALIER (Conseiller Municipal), M. Jean-Marie MARTIN (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Amina ELKHATTABI (Conseillère Municipale)

ABSENTS : M. José VINCENTELLI (Conseiller Municipal)

La séance est ouverte, Mme Aurore SALETTI est nommée Secrétaire.

Il est proposé au conseil d'effectuer les virements de crédits suivants sur le budget principal :

Dépenses d'investissement

Programme 1903 – article 2313 – Réhabilitation chauffage bâtiments (Mairie et Carnot)	+ 12 000 €
Programme 2002 – article 2182 – Acquisition véhicules (kit aspiration balayeuse)	+ 1 600 €
Programme 2003 – article 2315 – Travaux routiers	+ 3 500 €
Programme 2007 – article 21538 – Eclairage public (Madeleine gare routière)	+ 8 000 €
Programme 2060 – article 2315 – Irrigation défense incendie (maison retraite)	+ 16 500 €
Programme 2079 – article 2312 – Irrigation SCP jardin public	+ 2 €
Programme 2081 – article 2315 – Equipements quartiers ville (WC Bouquerie)	+ 80 000 €
Programme 2084 – article 2315 – Reconversion friche ocres LAMY (mise en sécurité)	+ 20 000 €
Programme 5101 – article 2313 – Aménagement centre aéré de Bosque (vestiaires)	+ 2 800 €
Programme 6300 – article 2313 – Aménagement médiathèque (sols salle jeunesse)	+ 2 500 €

Soit un total de 146 902 € de dépenses supplémentaires

Programme 1900 – article 2313 – Sécurité équipements communaux	- 8 000 €
Programme 1901 – article 2313 – travaux divers bâtiments	- 6 900 €
Programme 1905 – article 2313 – Immeubles en péril	- 20 000 €
Programme 2006 – article 2315 – Grosses réparations voirie	- 20 002 €
Programme 2077 – article 2315 – Aménagement traversée ville RD 900	- 92 000 €

Soit un total de 146 902 € de crédits dépense supprimés

Monsieur le maire informe le conseil que suite à la demande du comptable du trésor il est nécessaire de procéder à la modification d'imputations sur les exercices antérieurs pour :

Subventions des études aménagement quartier gare
Participations versées pour les travaux de restauration de la cathédrale
Dépenses de réseaux d'assainissement sur les bâtiments communaux

Il informe aussi le conseil qu'il est nécessaire d'ouvrir des crédits pour couvrir la dépense du fonds national des ressources intercommunales et communales (FPIC) pour l'année 2013, suite à la décision de prise en charge à hauteur de seulement 60 % par la communauté de commune du pays d'Apt.

Pour cela Monsieur le Maire propose à l'assemblée d'ouvrir les crédits suivant sur le budget 2013.

Dépenses d'investissement

Programme 1200 – article 21318 – Travaux cathédrale St Anne	+ 792 104.88 €
Programme 1900 – article 21538 – Travaux divers bâtiments communaux	+ 23 349.62 €
Programme 2042 – article 1312 – Etudes aménagement quartier gare	+ 0 000 €
Programme 2042 – article 1318 – Etudes aménagement quartier gare	+ 11 333 €

Soit un total de 836 787.50 € de dépenses supplémentaires

Recettes d'investissement

Programme 1200 – article 238 – Travaux cathédrale St Anne	+ 792 104.88 €
Programme 1900 – article 21532 – Travaux divers bâtiments communaux	+ 23 349.62 €
Programme 2042 – article 1322 – Etudes aménagement quartier gare	+ 10 000 €
Programme 2042 – article 1328 – Etude aménagement quartier gare	+ 11 333 €

Soit un total de 836 787.50 € de recette supplémentaires

Dépense de fonctionnement

Chapitre 014 – article 73925 – Prélèvement FPIC	+ 18 842 €
---	------------

Recettes de fonctionnement

Chapitre 74 – article 74121 – Dotation solidarité rurale	+ 18 842 €
--	------------

LE CONSEIL A LA MAJORITE QUALIFIEE

Approuve les virements et les ouvertures de crédits tels que définis ci-dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME

**LE MAIRE
Olivier CUREL**